

EXPOSITION SCOLAIRE

Nous publions aujourd'hui la circulaire que l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique vient d'adresser aux maisons d'éducation de la province de Québec, au sujet d'une exposition scolaire qui aura lieu à Montréal en septembre prochain.

Ce document nous fournit l'occasion de faire connaître à nos lecteurs la nature de ces expositions et les avantages qui en résultent.

Les expositions scolaires existent en Europe et aux Etats-Unis depuis longtemps et produisent beaucoup de bien. Elles ont pour but de faire connaître le niveau de l'enseignement donné dans chaque pays, de tenir en éveil la classe enseignante en la forçant, par ce moyen, de se mettre au courant des améliorations introduites dans les meilleures écoles.

Aussi, les instituteurs et les institutrices montrent-ils toujours beaucoup d'empressement, de bonne volonté à préparer les matériaux que leur demandent les autorités.

Nous aurons donc, nous aussi, une exposition scolaire, et il serait bon de commencer à nous y préparer dès maintenant, afin de n'être pas pris au dépourvu et obligés de faire les choses à la hâte.

Ce serait une erreur de croire que les devoirs à fournir doivent être irréprochables ; il suffit de lire attentivement la circulaire ci-dessous pour s'assurer que : " Personne ne s'attend à des chefs-d'œuvre dans une exposition scolaire ; " que ce n'est pas le travail du maître qu'il faut exposer, mais celui des élèves ; que ces devoirs doivent être présentés tels que les enfants les ont faits, y laissant même, en les indiquant, les fautes qu'ils ont commises. Par ce moyen, les connaisseurs pourront juger de l'efficacité ou de l'imperfection de la méthode suivie dans chaque école.

Nous espérons que nos confrères feront tout en leur pouvoir pour répondre à l'appel que leur fait en ce moment le digne chef de l'Instruction publique, et que les devoirs présentés porteront le cachet de l'authenticité et de la franchise.

Nous ferons remarquer que M. le

Surintendant ne saurait arriver à aucun résultat pratique, si les instituteurs restaient indifférents. Il faut donc que chacun mette la main à l'œuvre et fasse tous ses efforts pour le seconder dans son louable projet.

La classe enseignante tout entière doit saluer avec bonheur cette ère nouvelle qui s'ouvre devant elle, et savoir gré à l'Honorable M. Ouimet de la vigilance qu'il déploie pour mettre chez nous l'Instruction publique sur le même pied que celle des autres pays.

CIRCULAIRE

Aux maisons d'éducation subventionnées, à MM. les Inspecteurs d'écoles et aux Commissaires ou Syndics d'écoles.

Département de l'Instruction publique.

Québec, 1er février 1880.

Messieurs,

La prochaine exposition provinciale aura lieu à Montréal, en septembre prochain.

Le Conseil de l'Instruction publique a fait connaître en plusieurs circonstances, son vif désir de voir toutes les institutions scolaires de la province se réunir, dans un effort commun, pour offrir au pays un exposé complet de notre système scolaire, de son fonctionnement. Pour répondre aux intentions du Conseil, je vous ai déjà écrit à ce sujet le 18 mars et le 20 mai 1879, et je vous ai, dans ces deux circulaires, expliqué le caractère de l'exposition que nous désirons organiser. Notre projet est le même cette année.

Nous voulons exposer notre système pris sur le fait. Les travaux ordinaires des élèves doivent former le fonds de cette exposition, et en me transmettant vos travaux de fin d'année, vous répondriez parfaitement aux intentions du Conseil.

On se fait illusion sur la nature de ces travaux lorsqu'on les considère comme indignes d'être exposés. Personne ne s'attend à des chefs-d'œuvre dans une exposition scolaire ; mais les spécialistes comptent trouver dans l'œuvre de l'élève, même la plus imparfaite,